

UE
01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

architecture d'intérieur

2016-2017
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES



LIVRET DE L'ÉTUDIANT
BACCALAURÉAT
TYPE LONG

sommaire

P.4

glossaire

P.7

présentation

P.9

BLOC 01

P.21

BLOC 02

P.33

BLOC 03

P.43

annexes

P.46

unités d'enseignement – organigramme

**LIVRET DE L'ÉTUDIANT
BACCALAURÉAT
TYPE LONG**



**2016-2017
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

Acquis d'apprentissage

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Activités de remédiation

Activités d'aide à la réussite ne faisant pas partie d'un programme d'études, visant à combler les lacunes éventuelles d'étudiants ou les aider à suivre ou à reprendre un programme d'études avec de meilleures chances de succès.

Bachelier (BA)

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

BLOC

Un bloc comporte un nombre imposé d'unités et est constitué de 60 ECTS (voir Crédits). L'étudiant inscrit au BLOC 01 doit valider au minimum 45 crédits pour continuer son parcours.

Compétence

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

Co-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

Crédit

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage. Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, épreuves ou immersion socio-professionnelle.

Cursus

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

Cycle

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

Orientation

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

Pré-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

Programme d'études

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

Profil d'enseignement

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

Quadrimestre

Du 14/09 au 31/01, du 01/02 au 30/06, du 01/07 au 13/09

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

Référentiel de compétences

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

TFE et PFE

Le TFE est un travail rédactionnel de fin d'études qui doit être produit en lien avec le projet de fin d'études (PFE).

Unité d'enseignement

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

AC :

Actualités culturelles

AI :

Architecture d'intérieur

ECTS :

European Credits
Transfer System

CGV :

Communication graphique
et visuelle

DAO :

Dessin assisté par ordinateur

HAA :

Histoire et actualité des arts

QUADRI :

Quadrimestre

SSA :

Sciences et sciences
appliquées

SHS :

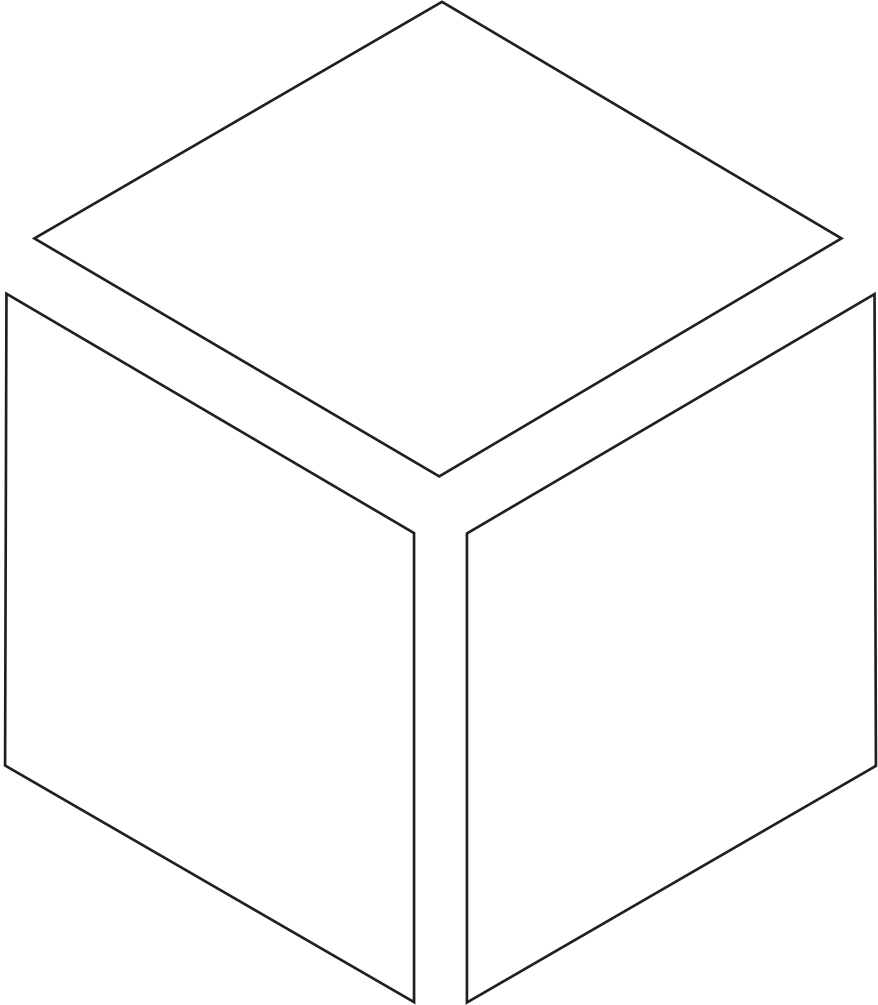
Sciences humaines
et sociales

TT :

Techniques et technologies

UE :

Unité d'enseignement



L'orientation Architecture d'intérieur forme des créateurs – concepteurs dans le domaine de l'architecture d'intérieur. Cette formation fournit les bases nécessaires à l'exercice d'une profession polyvalente à responsabilité. Elle met l'accent sur l'exécution de tâches conceptuelles et créatrices, sur la transposition et la réalisation de travaux de recherche et sur des missions qui exigent un haut niveau de technicité dans le contexte spatial existant ou à créer (restaurations, réhabilitations, rénovations, espace public et architecture thématique traitant de l'image, de la communication, du marketing, du merchandising, de la mise en scène, de l'éphémère...).

Pour mener à bien cette finalité, une formation approfondie et rigoureuse est proposée tant sur le plan de la recherche pratique et théorique que sur celui de l'analyse, de la maîtrise de projets, de l'apprentissage des techniques d'expression et de construction, de la connaissance factuelle et critique.

Objectifs :

- Assurer des tâches conceptuelles et créatrices dans un contexte spatial et temporel existant ou à inventer.
- Analyser, critiquer, synthétiser, et maîtriser un certain degré de conceptualisation et d'abstraction.

-
- Adopter un état d'esprit basé sur l'expérimentation, l'étude intuitive et analytique, l'exploration sensorielle et intellectuelle.
 - Intégrer, voire confronter, des domaines de création connexes (design d'espace, design objet, paysagisme, scénographie, aménagements urbains...).
 - S'intégrer au sein d'une équipe d'ingénieurs, architectes, paysagistes et autres intervenants...

BLOC 01

UE
01
02
03
04
05
06
07
08
09

P10
UE 01 — atelier d'architecture d'intérieur
Atelier / Méthodologie de la recherche /
Philosophie

P11
UE 02 — moyens d'expression
Dessin assisté par ordinateur /
Dessin et moyens d'expression

P12
**UE 03 — activité de soutien à l'atelier
d'architecture d'intérieur**
Design mobilier et objets

P13
UE 04 — art et culture
Art et architecture / Mobilier

P14
UE 05 — techniques et technologies
Construction théorie

P15
UE 06 — sciences humaines
Philosophie / Méthodologie
de la recherche

P16
UE 07 — architecture
Théorie de l'architecture

P17
UE 08 — techniques et technologies
Construction théorie

P18
UE 09 — art et culture
Art et architecture / Mobilier

Unité d'enseignement 1

Quadrimestres 1 et 2

Enseignants

Candice Colas

Laetisia Franck

Anne Ledroit

Jean-Louis Lefebvre

Nicolas Prignot

Anne Stevens

Responsable

Anne Stevens

Crédits / charge horaire

23 ECTS / 250h

Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (17 ECTS / 200h)
- Méthodologie / De la recherche (3 ECTS / 25h)
- Philosophie / Générale (3 ECTS / 25h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 3, 5, 6

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.2, 3.1, 3.2, 3.5, 3.9, 4.1, 4.5, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les exigences d'un travail théorique.
- Maîtriser les concepts d'innovation et de créativité, leurs conditions d'émergence et d'application.
- Comprendre ce qui motive une recherche : son contexte et sa finalité.
- Rassembler les informations nécessaires au développement d'un questionnaire et comprendre les données collectées dans le cadre des cours théoriques et d'atelier.
- Construire un commentaire pertinent, un projet en rapport avec des questions philosophiques contemporaines.
- Poser un regard sensible sur l'expérience du quotidien afin d'y intervenir de manière appropriée et assumée.
- Dégager une idée, un concept de projet en liant un discours clair à des actions justifiées.
- Développer des solutions sensibles et intuitives répondant à une demande précise.
- Évaluer les besoins spatiaux de l'homme dans son quotidien et expérimenter le dimensionnement de formes concrètes répondant à ses besoins spécifiques.
- Communiquer un projet en utilisant des moyens pertinents d'expression.
- Respecter les délais prescrits.

Évaluation

Évaluation intégrée.

- a. Atelier : jury de fin d'année 50 % + évaluation continue 50 %.
- b. Méthodologie : soutien ponctuel à l'atelier (présence et participation obligatoire) + note méthodologique à remettre lors des pré-jurys.
- c. Philosophie : ateliers de lecture de textes en rapport avec les exercices d'atelier (présence et participation obligatoire).

Unité d'enseignement 2

Quadrimestres 1 et 2

Enseignants

Catherine Brison

Juan Paparella

Frédéric Roussel

Responsable

Catherine Brison

Crédits / charge horaire

10 ECTS / 160h

Activités d'apprentissage

- Dessin d'architecture / Dessin assisté par ordinateur (3 ECTS / 52h)
- Dessin / Dessin et moyens d'expression (7 ECTS / 108h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.2, 2.2, 3.6, 3.7, 3.9, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 6.2

Acquis d'apprentissage

- Réaliser des dessins d'architecture respectant les conventions qui leur sont spécifiques (à la main et à l'ordinateur).
- Relever les dimensions et les caractéristiques techniques d'un objet ou d'un espace afin de les représenter de manière orthogonale, oblique et axonométrique.
- Organiser son travail de tracé à la main ou sur ordinateur pour gagner en précision et en rapidité.
- Analyser et restituer à main levée la réalité observée, selon les principes de la perspective.
- Acquérir une maîtrise du geste et de la gestion de la page.
- Aborder les techniques d'apprentissage et l'outil informatique nécessaires à l'expression de ses idées.
- Exploiter les potentialités expressives du dessin au service du projet.
- Maîtriser le logiciel de représentation (Autocad).

Évaluation

Coefficient de pondération :

a. DA / Dessin assisté par ordinateur 35 % :

l'évaluation est continue, non intégrée au cours de dessin et porte sur des travaux de complexité croissante (examens en janvier et en mai). Les critères d'évaluation sont spécifiés dans les consignes de chaque travail. Les examens ne font que certifier les compétences acquises au cours de l'année.

b. Dessin / Dessin et moyens d'expression 65 %.

Unité d'enseignement 3

Quadrimestres 1 et 2

Enseignants

Benoît Lallemand
Stéphane Rouffart

Responsable

Benoît Lallemand

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 78h

Activité d'apprentissage

Design mobilier /
Design mobilier et objets

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

3, 5, 6

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.6, 3.9, 4.1,
4.5, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Collecter des références nécessaires à la création d'objets ou de structures tridimensionnelles.
- Analyser une demande en prenant en compte simultanément les aspects esthétiques, fonctionnels et techniques.
- Explorer plusieurs solutions créatives répondant à la demande.
- Expérimenter les problèmes de contacts, stabilité et résistance par la manipulation et la confrontation de formes et de matériaux.
- Finaliser un projet de création tridimensionnelle répondant à la demande par la réalisation de maquettes à échelles réduites ou à l'échelle 1/1.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 4

Quadrimestre 1

Enseignante et responsable

Jacqueline Gérard

Crédits / charge horaire

4 ECTS / 52h

Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 ECTS / 26h)
- Histoire et actualité des arts / Mobilier (2 ECTS / 26h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Identifier les œuvres esthétiques en précisant les raisons de leur apparition.
- Maîtriser leurs caractéristiques esthétiques particulières.
- Analyser la manière de peindre, de sculpter, de construire liée aux résultats esthétiques escomptés.
- Lire et analyser un meuble au travers de sa forme, de ses proportions, de ses matériaux et de ses techniques.
- Mettre en lien l'histoire de l'art du mobilier avec l'histoire de l'art en général.
- Apprendre à critiquer un meuble.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

HAA / Art et architecture 50 % ;

HAA / Mobilier 50 %.

Unité d'enseignement 5

Quadrimestre 1

Enseignant et responsable

Julien Vanopdenbosch

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 26h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Construction théorie

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 3.7,
3.9, 5.1

Acquis d'apprentissage

- Comprendre le milieu construit et connaître les principes constructifs.
- Développer une démarche qui tient compte de la connaissance des matériaux, de la définition des contraintes existantes, des techniques d'assemblages et d'une réflexion logique visant à apporter une solution optimisée à un problème posé.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 6

Quadrimestre 1

Enseignants

Jean-Louis Lefebvre

Nicolas Prignot

Titulaire

Nicolas Prignot

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 37h

Activités d'apprentissage

- Philosophie / Générale (2 ECTS / 24h)
- Méthodologie / De la recherche (1 ECTS / 13h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 3

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.4, 3.9, 4.5, 5.1, 6.2, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Comprendre ce qui motive une recherche : son contexte et sa finalité.
- Rassembler les informations nécessaires au développement d'un questionnement et comprendre les données collectées dans le cadre des cours théoriques et d'atelier.
- Situer historiquement les auteurs majeurs de l'histoire de la philosophie vus en cours et les replacer dans leur contexte historique et culturel.
- Commenter le contenu des textes principaux de ces auteurs.
- Mettre en rapport ces contenus et montrer comment une question philosophique évolue au cours du temps.
- Discuter la manière dont les concepts de ces auteurs sont construits.
- Construire un commentaire pertinent en rapport avec des questions philosophiques contemporaines.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

Philosophie / Générale 70 % ;

Méthodologie / De la recherche 30 %.

Unité d'enseignement 7

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Eve Deprez

Crédits / charge horaire

4 ECTS / 48h

Activité d'apprentissage

Architecture / Théorie
de l'architecture

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 3

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4,
3.9, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Au travers de l'histoire de l'architecture, analyser et maîtriser les concepts de base : forme, espace, structure, lumière, typologie, façade, situation.
- Comprendre la relation entre la théorie et la réalité du construit.
- Connaître les différents aspects qu'un architecte prend en compte : implantation, composition et technique du bâtiment.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 8

Quadrimestre 2

Enseignant et responsable

Julien Vanopdenbosch

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 24h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Construction théorie

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 3.7,
3.9, 5.1

Acquis d'apprentissage

- Comprendre le milieu construit et connaître les principes constructifs.
- Développer une démarche tenant compte de la connaissance des matériaux, de la définition des contraintes existantes, des techniques d'assemblage et d'une réflexion logique visant à apporter une solution optimisée à un problème posé.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 9

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Jacqueline Gérard

Crédits / charge horaire

4 ECTS / 48h

Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 ECTS / 24h)
- Histoire et actualité des arts / Mobilier (2 ECTS / 24h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 3

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.4, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Identifier les œuvres esthétiques en précisant les raisons de leur apparition.
- Maîtriser leurs caractéristiques esthétiques particulières.
- Analyser la manière de peindre, de sculpter, de construire liée aux résultats esthétiques escomptés.
- Lire et analyser un meuble au travers de sa forme, de ses proportions, de ses matériaux et de ses techniques.
- Situer un meuble dans son contexte historique et stylistique.
- Mettre en lien l'histoire de l'art du mobilier avec l'histoire de l'art en général.
- Apprendre à critiquer un meuble.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

HAA / Art et architecture 50 % ;

HAA / Mobilier 50 %.

BLOC 02

P.22	UE 10 – atelier d'architecture d'intérieur Atelier / Actualité et lecture de l'art / Théorie de l'architecture	P.29	UE 16 – techniques et technologies Architecture d'intérieur / Construction théorie
P.23	UE 11 – moyens d'expression Dessin assisté par ordinateur / Dessin et moyens d'expression / PAO	P.30	UE 17 – art et culture Art et architecture / Design
P.25	UE 12 – architecture Théorie de l'architecture / Art et architecture	P.26	UE 13 – techniques et technologies Architecture d'intérieur / Construction théorie
		P.27	UE 14 – sciences Chimie de base
		P.28	UE 15 – activité de soutien à l'atelier d'architecture d'intérieur Couleur

Unité d'enseignement 10

Quadrimestres 1 et 2

Enseignants

Eve Deprez

Colette Dubois

Ann-Véronique Roland

Stéphane Rouffart

Alain Stevens

Anne Stevens

Responsable

Ann-Véronique Roland

Crédits / charge horaire

30 ECTS / 250h

Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (26 ECTS / 200h)
- Actualités culturelles / Actualité et lecture de l'art (2 ECTS / 25h)
- Architecture / Théorie de l'architecture (2 ECTS / 25h)

Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)

1, 3, 5, 6

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 6.2, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Intégrer les exigences théoriques et conceptuelles liées à un programme donné.
- Tenir un discours pertinent face à des questions contemporaines liées à l'habitat et/ou à une actualité artistique.
- Analyser un espace restreint défini afin d'y intervenir de manière appropriée et personnelle.
- Évaluer et questionner les besoins spatiaux de l'homme à travers un groupe restreint défini.
- Dégager une idée, un concept de projet en liant un discours clair avec des actions justifiées.
- Présenter le projet comme le résultat d'un questionnement et d'une prise de position à l'aide de moyens d'expression pertinents.
- Atteindre une qualité sensible de composition spatiale.
- Respecter les délais prescrits.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 11

Quadrimestres 1 et 2

Enseignants

Nicholas Kite

Marie-Christine Moriau

Aimé Radermecker

Responsable

Marie-Christine Moriau

Crédits / charge horaire

8 ECTS / 100h

Activités d'apprentissage

- Arts Numériques / Dessin assisté par ordinateur (2 ECTS / 25h)
- Dessin / Dessin et moyens d'expression (4 ECTS / 50h)
- Communication Graphique et Visuelle / PAO (2 ECTS / 25h)

Pré-requis

UE 02

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5, 6, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 2, 2.1, 2.2, 3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.2, 4.4

Acquis d'apprentissage

- Réaliser des images de synthèses qui permettent de communiquer au mieux un projet d'atelier.
- Maîtriser l'outil informatique (logiciels, protocoles de numérisation, formats, résolution).
- Comprendre la logique d'une représentation tridimensionnelle et les bases des programmes étudiés.
- Maîtriser les articulations entre les différents programmes de représentation bidimensionnelle et tridimensionnelle.
- Être autonome et efficace dans le cadre d'une pratique étudiante et professionnelle.
- Analyser la demande et le contexte et y répondre d'une manière adéquate.
- Rechercher des informations et des références utiles à l'élaboration d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Explorer de manière créative des pistes de solutions pour répondre à la demande.
- Communiquer, argumenter, présenter ses idées.
- Gérer la mise en page.
- Utiliser une variété et une mixité de moyens graphiques et techniques et supports.
- Répondre aux exigences graphiques et techniques.
- Allier création et technique afin de présenter un travail réfléchi, abouti et argumenté.
- Dessiner d'imagination des espaces et des volumes diversement proportionnés et configurés.

-
- Faire appel à une observation approfondie et raisonnée en mobilisant la connaissance théorique des principes perspectifs*.
 - Analyser et mettre en évidence les caractéristiques structurelles d'objets complexes observés (industriels et organiques) afin d'enrichir son vocabulaire formel*.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

Communication graphique et visuelle / PAO 25 % ;

Arts numériques / DAO 25 % ;

D / Dessin et moyens d'expression 50 %.

* en fonction de recherches et demandes spécifiques liées à l'atelier.

Unité d'enseignement 12

Quadrimestre 1

Enseignantes

Eve Deprez

Jacqueline Gérard

Responsable

Eve Deprez

Crédits / charge horaire

4 ECTS / 52h

Activités d'apprentissage

- Architecture / Théorie de l'architecture (2 ECTS / 26h)
- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 ECTS / 26h)

Co-requis

UE 10

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 5, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Analyser des projets emblématiques modernistes, postmodernistes et contemporains (composition, signification sociale et culturelle...).
- Situer, analyser et synthétiser des textes théoriques.
- Acquérir un vocabulaire architectural et des méthodes de recherche pour nourrir le projet développé à l'atelier.
- Développer un regard critique sur l'architecture.
- Construire un exposé oral et écrit.
- Lire et analyser une œuvre d'art : en présentant l'artiste, en tenant compte du contexte et des raisons de son apparition, en précisant la signification de l'œuvre et son rôle, en définissant ses caractéristiques esthétiques propres ainsi que celles du courant dans lequel elle se place, en analysant les moyens techniques et/ou esthétiques mis en œuvre pour sa réalisation.
- Développer le sens critique (l'œuvre est-elle liée à d'autres œuvres, y a-t-il une adéquation entre le sens et le rôle de l'œuvre, l'œuvre est-elle convenue, sort-elle des sentiers battus, répond-elle aux raisons de sa création?...
- Dégager les principaux caractères stylistiques d'une tendance, d'un mouvement, d'une démarche artistique.
- Comparer, relier, confronter, rapprocher des œuvres parfois très éloignées l'une de l'autre dans le temps et l'espace et dès lors dégager les spécificités de chacune d'elles.
- Justifier ses jugements esthétiques de manière objective.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

HAA / Art et architecture 50 % ;

Architecture / Théorie de l'architecture 50 %.

Unité d'enseignement 13

Quadrimestre 1

Enseignants

Robert Permentiers

Julien Vanopdenbosch

Responsable

Robert Permentiers

Crédits / charge horaire

5 ECTS / 65h

Activités d'apprentissage

– Techniques et technologies /
Architecture d'intérieur
(3 ECTS / 39h)

– Techniques et technologies /
Construction théorie
(2 ECTS / 26h)

Pré-requis

UE 08

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3,

3.2, 3.4, 3.6, 3.7, 3.8, 4.2,

4.3, 4.5, 5.1, 6.2, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement aux domaines, du gros œuvre, du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au gros œuvre, au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir, dans un contexte donné, les solutions technologiques les plus pertinentes, en fonction des paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

TT / Architecture d'intérieur 60 % ;

TT / Construction théorie 40 %.

Unité d'enseignement 14

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Nadia Laabidi

Crédits / charge horaire

2 ECTS / 24h

Activité d'apprentissage

Sciences et sciences
appliquées / Chimie de base

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 3, 5

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.4

Acquis d'apprentissage

- Percevoir la relation entre la chimie et le domaine de la construction.
- Faire preuve d'objectivité et de rigueur scientifique.
- Développer des attitudes positives et un intérêt envers la science.
- Reconnaître le rôle de la chimie dans l'amélioration de notre environnement de vie.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 15

Quadrimestre 2

Enseignant et responsable

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

2 ECTS / 24h

Activité d'apprentissage

TT / Couleur (2 ECTS / 24h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 5, 6, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4,
3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.7, 3.9,
4.1, 4.2, 4.4, 4.5, 5.1, 6.1, 6.2,
6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Envisager la question de la couleur dans toutes approches de recherche, de création et de communication.
- Faire preuve de compétence sur la question de la couleur dans les différents médiums et médias.
- Décrire, analyser, interpréter.
- Être attentif aux enjeux esthétique, culturel, historique, sociologique de la couleur.
- Intégrer son espace quotidien à l'attention sur la couleur.
- Développer une approche de la couleur en 2D et 3D (page, livre, espace intérieur et extérieur, urbanisme).
- Entretenir un dialogue sur la question de la couleur.
- Développer un sens de la collaboration et de la recherche d'outils.
- Présenter un discours clair.
- Développer un sens critique et autocritique.
- Réaliser des images de synthèses qui permettent de communiquer au mieux un projet d'atelier.
- Maîtriser l'outil informatique (logiciels, protocoles de numérisation, formats, résolution).
- Comprendre la logique d'une représentation tridimensionnelle et les bases des programmes étudiés.
- Maîtriser les articulations entre les différents programmes de représentation bidimensionnelle et tridimensionnelle.
- Choisir les techniques de représentations les plus pertinentes par rapport au projet d'architecture d'intérieure.
- Se maintenir à jour de l'évolution des programmes.
- Être autonome et efficace dans le cadre d'une pratique étudiante et professionnelle.

Évaluation

Bonne compréhension et restitution des notions de base sur la couleur + intégration de ces notions au projet d'atelier.

Unité d'enseignement 16

Quadrimestre 2

Enseignants

Robert Permentiers

Julien Vanopdenbosch

Responsable

Julien Vanopdenbosch

Crédits / charge horaire

5 ECTS / 60h

Activités d'apprentissage

– Techniques et technologies /
Architecture d'intérieur
(3 ECTS / 36h)

– Techniques et technologies /
Construction théorie
(2 ECTS / 24h)

Co-requis

UE 13

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.2,
3.4, 3.6, 3.7, 3.8, 4.2, 4.3, 4.5,
5.1, 6.2, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement aux domaines, du gros œuvre, du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au gros œuvre, au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir, dans un contexte donné, les solutions technologiques les plus pertinentes, en fonction des paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

TT / Architecture d'intérieur 60 %.

TT / Construction théorie 40 %.

Unité d'enseignement 17

Quadrimestre 2

Enseignantes

Jacqueline Gérard

Anne Pintus

Responsable

Jacqueline Gérard

Crédits / charge horaire

4 ECTS / 48h

Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 ECTS / 24h)
- Histoire et actualité des arts / Design (2 ECTS / 24h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 4.5, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Lire et analyser une œuvre d'art : en présentant l'artiste, en tenant compte du contexte et des raisons de son apparition, en précisant la signification de l'œuvre et son rôle, en définissant ses caractéristiques esthétiques propres ainsi que celles du courant dans lequel elle se place, en analysant les moyens techniques et/ou esthétiques mis en œuvre pour sa réalisation.
- Développer le sens critique (l'œuvre est-elle liée à d'autres œuvres, y a-t-il une adéquation entre le sens et le rôle de l'œuvre, l'œuvre est-elle convenue, sort-elle des sentiers battus, répond-elle aux raisons de sa création?...
- Situer précisément dans le temps et l'espace les différentes tendances de l'histoire du Design abordées aux cours (depuis la Révolution industrielle jusqu'à nos jours) et pouvoir rattacher ces dernières à leurs contextes (économique, historique, sociologique, culturel). L'étudiant parviendra en outre à trier ces informations, en distinguant l'accessoire de l'essentiel.
- Dégager les principaux caractères stylistiques d'une tendance, d'un mouvement, d'une démarche artistique.
- Commenter une œuvre en ayant recours à un vocabulaire courant sensible et à un vocabulaire spécifique au design.
- Maîtriser les outils d'analyse liés au design; analyser une œuvre d'art de manière autonome.
- Comparer, relier, confronter, rapprocher des œuvres parfois très éloignées l'une de l'autre dans le temps et l'espace et dès lors dégager les spécificités de chacune d'elles.
- Justifier ses jugements esthétiques de manière objective.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

HAA / Art et architecture 50 % ;

HAA / Design 50 %.

18
19
20
21
22
23
24

UE

BLOC 03

P.34

UE 18 — atelier d'architecture d'intérieur

+TFE Atelier / Équipements/

Sciences humaines et sociales

P.35

UE 19 — intégration professionnelle

Stages / Atelier

P.36

UE 20 — techniques et technologies

Équipements / Stabilité

P.37

UE 21 — techniques et technologies

Architecture d'intérieur

P.38

UE 22 — art et pensée

Esthétique / Actualité et

lectures de l'art

P.39

UE 23 — sciences humaines

Sciences humaines et sociales

P.40

UE 24 — techniques et technologies

Architecture d'intérieur

Unité d'enseignement 18

Quadrimestres 1 et 2

Enseignants

Aurélié Arpigny
Nicholas Kite
Charlotte Lancelot
Aimé Radermecker
Ann-Véronique Roland
Jean-Francois Rondeaux
Pierre Toby

Responsable

Nicholas Kite

Crédits / charge horaire

28 ECTS / 251h

Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (26 ECTS / 200h)
- Techniques et technologies / Équipements (1 ECTS / 13h)
- Sciences et sciences appliquées / Stabilité (1 ECTS / 13h)

Pré-requis

UE 10

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les exigences d'un travail théorique, technique et intégré au réel.
- Utiliser les informations nécessaires au développement d'un questionnement.
- Poser un regard sensible et mature sur l'espace collectif afin d'y intervenir de manière appropriée et engagée.
- Évaluer les besoins spatiaux de l'homme au sein d'un projet de société.
- Prendre position sur des questions sociétales contemporaines.
- Dégager une idée, un concept de projet en liant un discours clair avec des actions justifiées.
- Trouver des solutions créatives répondant à une demande précise.
- Maîtriser les notions de base en matière de structures (ossatures bois, métal...).
- Établir des propositions concrètes sur base de l'analyse afin d'arriver à une solution pertinente et durable.
- Communiquer un projet en utilisant des moyens d'expression pertinents.
- Défendre oralement un projet en utilisant un langage approprié à la pratique de l'architecture d'intérieur.
- Respecter les délais prescrits.
- Rédiger un travail rédactionnel de fin d'études (TFE) en lien avec le PFE.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 19

Quadrimestres 1 et 2

Enseignante et responsable

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

10 ECTS / 200h

Activité d'apprentissage

Stages

Pré-requis

UE 10

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

3, 7

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

6.1, 6.2, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Formuler un CV et constituer un portfolio de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec la formation et en réponse à ses aspirations.
- Rédiger de manière claire et concise l'activité pratiquée pendant le stage.
- Respecter les délais prescrits.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 20

Quadrimestre 1

Enseignants

Aurélie Arpigny

Jean-François Rondeaux

Responsable

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 52h

Activités d'apprentissage

- Techniques et technologies / Équipements (3 ECTS / 26h)
- Sciences et sciences appliquées / Stabilité (3 ECTS / 26h)

Co-requis

UE 18

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 3, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

2.1, 2.2, 3.2, 3.3, 3.7, 3.8,
5.1, 6.3

Acquis d'apprentissage

- Contextualiser le projet (orientation, accessibilité, contexte énergétique global et individuel, cadre légal...).
- Analyser et synthétiser une situation existante.
- Maîtriser les notions de base en matière de structures (ossatures bois, métal...).
- Établir des propositions concrètes sur base de l'analyse afin d'arriver à une solution pertinente et durable.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

TT / Équipements 50 %;

SSA / Stabilité 50 %.

Unité d'enseignement 21

Quadrimestre 1

Enseignant et responsable

Robert Permentiers

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 39h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Architecture d'intérieur

Co-requis

UE 24

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.2, 3.4,
3.7, 3.8

Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement aux domaines, du gros œuvre, du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au gros œuvre, au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir, dans un contexte donné, les solutions technologiques les plus pertinentes, en fonction des paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 22

Quadrimestre 1

Enseignantes

Elke de Rijcke

Anne Pintus

Responsable

Elke de Rijcke

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 78h

Activités d'apprentissage

- Philosophie / Esthétique (4 ECTS / 52h)
- Actualités culturelles / Actualité et lectures de l'art (2 ECTS / 26h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.4, 4.1, 4.2, 4.4, 4.5, 5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4

Acquis d'apprentissage

- Situer les tendances majeures de l'esthétique à partir de 1850 jusqu'à la fin de la postmodernité (1990) et en comprendre les formes, contenus et enjeux.
- Situer précisément dans le temps et l'espace les différentes problématiques, ainsi que les architectes (théories, démarches...) abordés aux cours, et pouvoir rattacher ces derniers à leur contexte historique (religieux, culturel, économique...).
- Acquérir des notions de « commentaire esthétique » de textes et d'images, de recherche et de traitement d'informations ; pouvoir dégager les principaux caractères stylistiques d'une tendance, d'un mouvement, d'une démarche esthétique et architecturale.
- Acquérir des notions de construction à partir d'une appréciation esthétique.
- Construire pertinemment un exposé oral et écrit.
- Développer le sens critique.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Coefficient de pondération :

Philosophie / Esthétique 70 % ;

AC / Actualité et lectures de l'art 30 %.

Unité d'enseignement 23

Quadrimestre 2

Enseignant et responsable

Jean-Louis Lefebvre

Crédits / charge horaire

4 ECTS / 48h

Activité d'apprentissage

Sciences humaines
et sociales / Générales

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 5, 6

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1, 1.1, 1.2, 1.3, 2, 2.1, 2.2, 2.3,
2.4, 3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5

Acquis d'apprentissage

- Comprendre l'évolution des circulations et des distributions dans l'habitat occidental en lien avec le contexte socio-historique.
- Analyser un dispositif spatial, en expliquer les caractéristiques en relation avec les pratiques et mentalités concernées et les idéologies historiquement dominantes.
- Comprendre l'évolution du rapport à l'hygiène en Occident en lien avec le contexte socio-historique.
- Analyser un dispositif d'hygiène en relation avec les pratiques, les représentations concernées.
- Comprendre l'évolution des installations dédiées à la cuisine en lien avec le contexte socio-historique et culturel et mesurer dans l'évolution des pratiques liées à la cuisine, la part de culture et l'influence d'un imaginaire collectif.

Évaluation

Évaluation intégrée.

Unité d'enseignement 24

Quadrimestre 2

Enseignant et responsable

Robert Permentiers

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 36h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Architecture d'intérieur

Co-requis

UE 21

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 5, 7

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

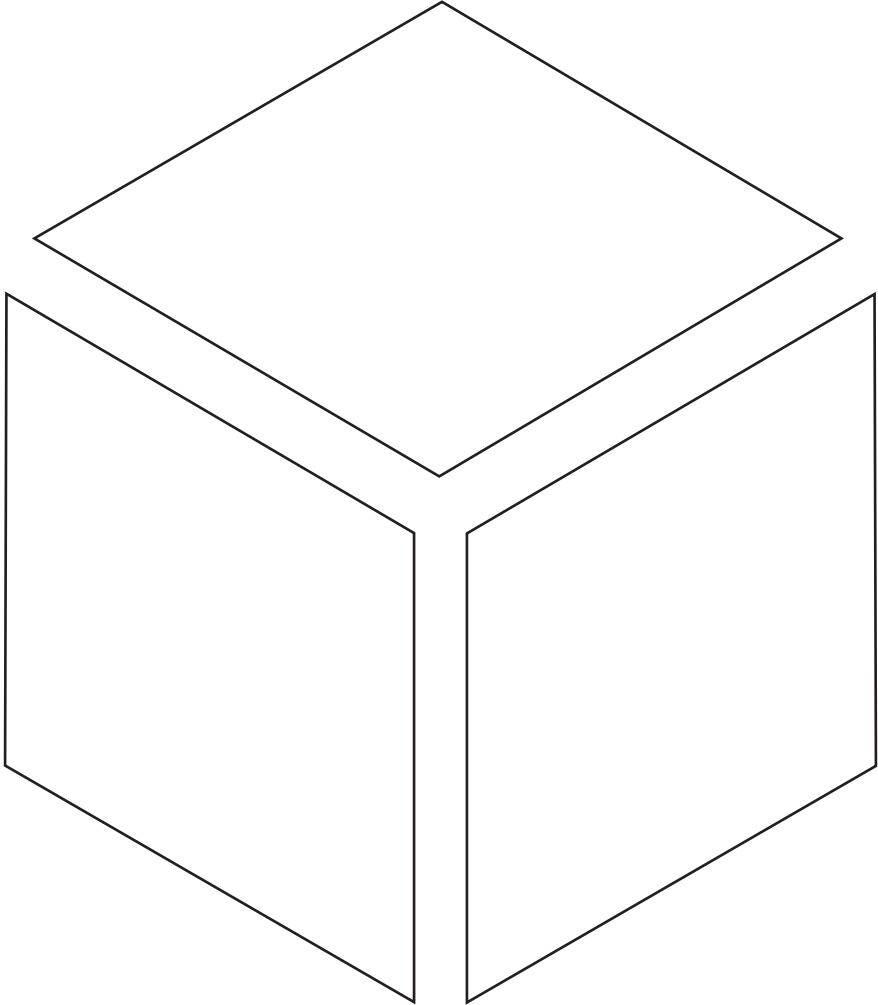
1, 1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.2, 3.4,
3.7, 3.8

Acquis d'apprentissage

- Restituer les connaissances relatives aux différentes techniques de construction appartenant principalement aux domaines, du gros œuvre, du second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Assimiler la logique des différentes technologies relatives au gros œuvre, au second œuvre, du parachèvement et de la finition du bâtiment.
- Créer et maîtriser les articulations des différentes technologies entrant dans la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Choisir, dans un contexte donné, les solutions technologiques les plus pertinentes, en fonction des paramètres formels, fonctionnels, symboliques et budgétaires d'un projet d'architecture d'intérieur.
- Inclure ces données techniques dans l'étude de leurs projets d'atelier et ultérieurement dans leurs projets professionnels.
- Établir les plans de leurs projets en y introduisant des indications techniques nécessaires à la bonne compréhension de leurs intentions auprès des destinataires (professeurs, clients, exécutants).
- Conseiller leur future clientèle en matière de solutions techniques pour un problème de rénovation.

Évaluation

Évaluation intégrée.



ANNEXE 1
RÉFÉRENTIEL DE
COMPÉTENCES

Le grade de bachelier en Architecture d'intérieur est décerné aux étudiant(e)s qui :

1. expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique et socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en Architecture d'intérieur à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre d'une activité socio-professionnelle ; démontrent leur aptitude à élaborer et à développer en Architecture d'intérieur une réflexion et des propositions artistiques ;
4. présentent une production graphique également validée en dehors du champ académique ;
5. collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données – généralement dans leur domaine de création – en vue d'inventer des propositions graphiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions sociétales, artistiques et éthiques ;
6. présentent leurs productions graphiques et communiquent à leur propos selon des modalités adaptées au contexte ;
7. ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre de leur formation de façon autonome et/ou dans le cadre d'études ultérieures.

ANNEXE 2
COMPÉTENCES
SPÉCIFIQUES
ET ACQUIS
D'APPRENTISSAGE
TERMINAUX

Au terme du 1^{er} cycle en Architecture d'intérieur, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Intégrer les connaissances acquises durant la durée du cycle.

- 1.1 Mener une recherche documentaire.
- 1.2 Maîtriser les concepts utilisés.
- 1.3 Intégrer, articuler et mettre en perspective des informations hétéroclites (media, mode, cinéma, histoire des arts en général, sciences humaines et sociales, techniques de construction, développement durable, pensée critique, théorie de l'architecture, etc.).

2. Analyser un sujet afin d'en déterminer les caractéristiques spécifiques.

- 2.1 Faire preuve d'esprit de synthèse.
- 2.2 Aborder le sujet avec pertinence et cohérence.
- 2.3 Prendre en compte toutes les composantes d'un projet d'architecture d'intérieur (formelle, idéologique, éthique, juridique, sociologique, économique, historique, esthétique...).
- 2.4 Allier l'analyse critique et l'étude factuelle.

3. Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.

- 3.1 Mener une démarche basée sur l'expérimentation, l'étude de champs connexes, l'approche intuitive et l'exploration intellectuelle.
- 3.2 Identifier les objectifs, les fonctions, les besoins et les contraintes d'une demande.
- 3.3 Élaborer un programme approprié vis-à-vis d'une thématique donnée.
- 3.4 Analyser la cohérence et la faisabilité du programme.
- 3.5 Traduire spatialement le programme.
- 3.6 Maîtriser l'alphabet spatial, les conventions de représentation graphique, la lumière, la couleur, la matière, l'ergonomie... d'un projet.
- 3.7 Maîtriser les techniques mobilisées dans le projet.
- 3.8 Respecter les contraintes inhérentes au projet (coût, contraintes patrimoniales, attentes du commanditaire, normes et réglementations, nature du programme, protocole, cahier des charges...).
- 3.9 Se positionner en tant que créateur-concepteur (vision critique et positionnement adapté, originalité du propos, qualité du parti architectural...).

4. Communiquer le projet.

- 4.1 Défendre oralement le projet de manière claire et concise.
- 4.2 Choisir des techniques de représentation appropriées.
- 4.3 Respecter les conventions de représentation graphique.
- 4.4 Maîtriser l'outil informatique (logiciels, protocoles de numérisation, formats, résolution).
- 4.5 Être réceptif à la critique.

5. Prendre en compte les enjeux de société actuels.

- 5.1 Développement durable, principe de réversibilité, enjeux socio-économiques (objection de croissance, relocalisation de l'activité économique, citoyenneté participative...).

6. Être un citoyen autonome et responsable.

- 6.1 Présenter un programme personnel.
- 6.2 Faire preuve de flexibilité, transversalité et polyvalence.
- 6.3 Adopter une attitude citoyenne, déterminée et engagée.
- 6.4 Acquérir un esprit (auto)critique.



QUADRI 01+02

UE 18
Atelier AI + TFE
– AI / Atelier
– TT / Équipements
– SSA / Stabilité

UE 10
28 ECTS

UE 19
Intégration professionnelle
– Stages

UE 10
10 ECTS

QUADRI 01

UE 20
Techniques et technologies
– TT / Équipements
– SSA / Stabilité

UE 18
6 ECTS

UE 21
Techniques et technologies
– TT / Architecture d'intérieur

UE 24
3 ECTS

UE 22
Art et pensée
– Philosophie / Esthétique
– AC / Actualité et lectures de l'art

6 ECTS

QUADRI 02

UE 23
Sciences humaines
– SHS / Générales

4 ECTS

UE 24
Techniques et technologies
– TT / Architecture d'intérieur

UE 21
3 ECTS

BLOC 03

QUADRI 01+02

UE 10
Atelier AI
– AI / Atelier
– AC / Actualité et lectures de l'art
– Architecture / Théorie de l'architecture

UE 12
30 ECTS

UE 11
Moyens d'expression
– CGV / Publication assistée par ordinateur
– AN / Dessin assisté par ordinateur
– Dessin / Dessin et moyens d'expression

UE 02
8 ECTS

QUADRI 01

UE 12
Architecture
– Architecture / Théorie de l'architecture
– HAA / Art et architecture

UE 10
4 ECTS

UE 13
Techniques et technologies
– TT / Architecture d'intérieur
– TT / Construction théorie

UE 16
5 ECTS

QUADRI 02

UE 14
Sciences
– SSA / Chimie

2 ECTS

UE 15
Activité de soutien à l'atelier AI
– TT / Couleur

2 ECTS

UE 16
Techniques et technologies
– TT / Architecture d'intérieur
– TT / Construction théorie

UE 13
5 ECTS

UE 17
Art et culture
– HAA / Art et architecture
– HAA / Design

4 ECTS

BLOC 02

QUADRI 01+02

UE 01
Atelier AI
– AI / Atelier
– Méthodologie / De la recherche
– Philosophie / Générale

23 ECTS

UE 02
Moyens d'expression
– DAO / Dessin assisté par ordinateur
– Dessin / Dessin et moyens d'expression

10 ECTS

QUADRI 01

UE 03
Activité de soutien à l'atelier AI
– Design mobilier / Design mobilier et objets

6 ECTS

UE 04
Art et culture
– HAA / Art et architecture
– HAA / Mobilier

4 ECTS

UE 05
Techniques et technologies
– TT / Construction théorie

3 ECTS

UE 06
Sciences humaines
– Philosophie / Générale
– Méthodologie / De la recherche

3 ECTS

QUADRI 02

UE 07
Architecture
– Architecture / Théorie de l'architecture

4 ECTS

UE 08
Techniques et technologies
– TT / Construction théorie

3 ECTS

UE 09
Art et culture
– HAA / Art et architecture
– HAA / Mobilier

4 ECTS

BLOC 01



ST-LUC BRUXELLES

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
SAINT-LUC BRUXELLES**

Place Morichar 30 – 1060 Bruxelles

+32 2 533 08 80

raffaella@stluc-esa-bxl.org

www.stluc-bruxelles-esa.be